

## AVANT-PROPOS. DE L'IDÉE À L'OUVRAGE : BRÈVE GENÈSE

*Fabien Blanchot et Olivier Meier*

Cet ouvrage traite de l'action organisée et de ses fondements, sous un angle bien particulier. D'une part, il met l'accent sur un ensemble de thèmes clés pour les chercheurs et les décideurs de cette troisième décennie du XXI<sup>e</sup> siècle : la confiance, les rapports entre l'individu et l'organisation, le conflit entre vie privée et vie professionnelle, la responsabilité, les normes et les institutions, la rationalité et plus généralement le comportement humain dans les organisations, ou encore le changement social (le passage des actions individuelles aux phénomènes sociaux), thème particulièrement crucial dans un contexte de changement climatique qui s'accélère et requiert une transition forte et rapide. D'autre part, il prend systématiquement appui sur l'œuvre du sociologue James S. Coleman, parue il y a un peu plus de trente ans, *Foundations of Social Theory*, tout en s'ouvrant à d'autres courants et perspectives. Chaque chapitre se situe en quelque sorte au croisement d'une matrice combinant, sur un thème donné, un double regard : celui de James S. Coleman, par l'entremise de l'auteur-contributeur du chapitre, et celui du contributeur lui-même, imprégné de son propre savoir. L'ouvrage offre ainsi une perspective originale et unique, historique et actuelle, centrée (sur les travaux de James S. Coleman) et décentrée (à travers le regard singulier de chaque contributeur) sur chacun des thèmes retenus.

James S. Coleman est un grand sociologue américain, dont l'influence dans le champ de l'éducation a été très forte. Mais sa notoriété

dans le champ des sciences de gestion et du management demeure assez faible. Pourtant, *Foundations of Social Theory* propose des grilles d'analyse tout à fait stimulantes et utiles pour comprendre nombre de phénomènes organisationnels et inter-organisationnels, nombre de comportements individuels et collectifs. L'ambition est donc de mieux faire connaître ces cadres de compréhension, leur portée et leurs limites.

Cet ouvrage est le fruit de rencontres, de confiance et d'amitiés, d'efforts individuels et collectifs, de coopération et d'un processus à la fois émergent et organisé.

En amont du processus, il y a eu, comme élément de contexte favorable, la Chaire Confiance et Management créée en 2016 et abritée par la Fondation de l'Université Paris Dauphine – PSL. Il s'agit d'un pôle de compétences pluridisciplinaire (gestion, économie, droit, sciences sociales) ayant pour mission le développement et la valorisation des connaissances sur le rapport entre confiance et management et, depuis 2021, sur les rapports entre confiance, coopération et management. C'est aussi un dispositif facilitateur de projets, bénéficiant du soutien d'entreprises mécènes : la MAIF de 2016 à 2020, Intermarché-Netto et Malakoff Humanis depuis 2021. À ce niveau, les rôles d'Olivier Ruthardt, actuellement Directeur général adjoint de Malakoff Humanis et ex-DGRH de la MAIF et de Fathallah Charef, DRH d'Intermarché-Netto, ont été cruciaux, sans jamais altérer la latitude d'action des chercheurs. Antérieurement à ce soutien, il y a eu des rencontres dans le cadre de nos activités académiques (de la formation continue, des conférences, de la recherche-action) et tout un cheminement relationnel autour duquel s'est construite de la confiance interpersonnelle.

Puis, à l'origine du processus, il y a eu, comme élément déclenchant, la proposition de Pierre Maclouf, en 2019, d'organiser un colloque dans le cadre des activités de la Chaire Confiance, Coopération et Management, à propos des *Foundations of Social Theory*. C'était une proposition solidement étayée : d'un côté, la théorie sociale proposée par Coleman, dont l'ouvrage de 1990 est la quintessence, traite de sujets qui sont non seulement d'intérêt pour les sociologues mais aussi pour les chercheurs en sciences des organisations et pour les décideurs dans tout type d'organisation ; d'un autre côté, l'ouvrage de James S. Coleman, bien que fondamental, demeure peu connu, du moins dans le monde francophone et dans le champ des sciences des organisations. Ces deux arguments réunis plaidaient en faveur d'une mise en lumière de l'ouvrage, trente ans après sa publication.

Cette proposition s'est rapidement transformée en un projet. D'abord en raison de la confiance que l'on pouvait accorder à Pierre Maclouf, grand connaisseur de James S. Coleman, sociologue sensible aux sciences des organisations et acteur à l'engagement infailible dans les projets dont il est partie prenante. Ensuite, parce que l'ouvrage accorde une place importante à des thèmes qui entrent dans le champ de préoccupation de la chaire susmentionnée, en particulier celui de la confiance. Enfin, parce que nos réseaux respectifs nous permettaient d'envisager un regard pluridisciplinaire sur l'œuvre de James S. Coleman et sur certains de ses thèmes. Un comité de réflexion et d'organisation a alors été constitué, composé de Marc Audebert, Fabien Blanchot, Éric Campoy et Pierre Maclouf, pour affiner le projet et pour le déployer.

Seize contributeurs potentiels ont ensuite été sollicités en raison de leur champ d'expertise, pour qu'ils traitent, soit de la contribution singulière des travaux de J. Coleman à la compréhension des systèmes et phénomènes sociaux, tant d'un point de vue méthodologique que conceptuel, soit des apports et limites des travaux de J. Coleman à la compréhension d'un objet spécifique important pour les sciences des organisations et, singulièrement, le management : les relations de confiance, les relations d'autorité, les relations de contrôle, les relations d'échange, le droit d'agir, les normes sociales, le capital social, les relations d'agence et les systèmes d'action, l'acteur individu et l'acteur collectif, la responsabilité de l'acteur collectif, le renouvellement des générations. Sur les seize contributeurs sollicités, quatorze ont répondu favorablement, acceptant de travailler, seuls ou à plusieurs, sur les thèmes que nous leur avons suggérés.

Le projet de colloque s'est concrétisé le 15 octobre 2020 (cela aurait dû être le 26 mai 2020 mais la crise de la Covid-19 a obligé à un report), sous la forme d'une journée consacrée à « Fonder l'action organisée. Actualité des *Foundations of Social Theory* de James S. Coleman pour la compréhension des organisations contemporaines (1990-2020) ». Avec douze interventions stimulantes et de riches échanges, cette Journée s'est tenue à l'Université Paris Dauphine – PSL, dans sa belle salle portant le nom de Raymond Aron, à l'entrée de laquelle figure son éloge de la liberté politique qui contribue à faire « des citoyens, ni conformistes ni rebelles, critiques et responsables ».

Le fort intérêt suscité par cette manifestation scientifique nous a encouragés à faire un pas en avant, à nous engager dans la direction d'un ouvrage, le présent ouvrage. Il nous a d'abord fallu penser une structure, qui a progressivement évolué pour aboutir à une construction en

deux parties constituées chacune de six chapitres. L'ossature définie et le projet affermi, celui d'une approche matricielle, nous sommes partis en quête d'un éditeur reconnu. Ici aussi, la confiance a joué un rôle majeur. Olivier Meier, ami, collègue et directeur de collections aux Éditions EMS, a encouragé et défendu ce projet d'ouvrage, dont la validation par cet éditeur a constitué un réel acte de confiance puisqu'elle signifiait à la fois prise de risque et crédit accordé aux porteurs du projet. Cette acceptation, fin 2020, a elle-même été inductrice de confiance auprès des directeurs de l'ouvrage et des contributeurs sollicités, ingrédient clé de l'engagement.

De fait, tous ont accepté de nous suivre dans l'aventure. L'intention était la même que pour le colloque, mais il s'agissait désormais pour chacun de rédiger un chapitre, selon un format prédéfini et selon un calendrier précis : l'émergence cédait la place à une planification continue. Le travail individuel ou collectif de rédaction et le processus de révision qui s'ensuivit se sont étendus sur l'année 2021. Le travail final, pas des moindres, a porté sur la mise en forme et la rédaction de l'introduction et du présent avant-propos. Il fut l'occasion d'une coopération étroite entre les deux directeurs de l'ouvrage, l'éditeur et les deux chargées de mission de la Chaire Confiance, Coopération et Management : Delphine Lebrun et Sophie Boidin.

Le lecteur l'aura bien compris : cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans la contribution de chacun des acteurs individuels (des *natural persons* dans le langage de Coleman) et collectifs (des *corporate actors*, dans le même langage) cités dans cet avant-propos. Nous leur exprimons toute notre gratitude et rendons un hommage tout particulier à l'initiateur et co-porteur du projet : Pierre Maclouf.

# INTRODUCTION. DE 1990 À 2020 ET APRÈS : CONDUIRE ET FONDER L'ACTION ORGANISÉE, UN ENJEU PRATIQUE ET THÉORIQUE

*Fabien Blanchot et Pierre Maclouf*

## 1. AUX ORIGINES DE CET OUVRAGE

En 1990, James S. Coleman, l'ingénieur-chimiste devenu le professeur de sociologie de l'université de Chicago, qui a abrité beaucoup des plus grands noms des sciences sociales et économiques du XX<sup>e</sup> siècle, publiait sa grande œuvre, *Foundations of Social Theory*, qui est à la fois une théorie du comportement des systèmes sociaux et une analyse du fonctionnement et de la dynamique des ensembles organisés sous-tendant le système de la société contemporaine.

Le projet de notre ouvrage s'est formé à l'occasion des trente ans de la parution de *Foundations*, date anniversaire incitant à un regard distancié sur une œuvre à la fois majeure et assez mal connue. S'il a pris corps à l'Université Paris Dauphine – PSL, dont la raison d'être scientifique et pédagogique se confond depuis l'origine avec l'intelligence de l'action organisée, il a mobilisé des chercheurs d'autres communautés universitaires d'excellence, familiers de la théorie de Coleman ou désireux de s'y confronter<sup>1</sup>. Chacun a été invité à la lecture ou relecture

---

1. Une Journée consacrée aux Trente ans des *Foundations*, réunissant l'ensemble des contributeurs de cet ouvrage, a été organisée le 15 octobre 2020 à l'Université Paris Dauphine – PSL par la Chaire Confiance Coopération et Management, sur l'initiative d'un groupe de chercheurs composé de Marc Audebert, Fabien Blanchot, Éric Campoy et Pierre Maclouf.

d'une des pièces fondamentales de la théorie sociale de Coleman, tout en y confrontant ses propres travaux et champs de recherche.

Ce projet a été conforté par le constat que les préoccupations sociétales d'aujourd'hui rejoignent celles de Coleman. Les questions auxquelles il veut répondre sont aussi simples que cruciales : « *Are we going where we want to go? Can we modify the direction? How do we choose a direction?* », écrit-il dans sa préface. Ce sont là toujours les questions de cette troisième décennie du XXI<sup>e</sup> siècle. Elles ne sont pas essentielles pour les seuls sociologues, elles concernent tous les décideurs, et impliquent la mobilisation de l'ensemble des sciences humaines et sociales. Coleman a collaboré pendant sa carrière à Chicago avec les économistes, au premier rang desquels Gary Becker ; surtout, et même si son travail entend explicitement prolonger une ligne ouverte par Max Weber, il mobilise – à l'instar de ce dernier – de multiples autres disciplines : le droit, la psychologie, l'anthropologie, tout autant qu'il les irrigue, ainsi que d'autres, comme les sciences de gestion. C'est aussi ce regard pluridisciplinaire qu'adopte le présent ouvrage, mêlant des contributions ancrées dans les sciences du management, l'économie et la sociologie.

Ensuite, l'ambition de Coleman, proposer une théorie sociale potentiellement utile pour l'action, est cohérente avec la perspective « praxéologique » qui est la nôtre. Coleman donne le ton dès la première ligne de la préface de son ouvrage : la théorie sociologique, telle qu'elle est enseignée dans les universités, se confond souvent avec une histoire de la pensée sociale : « *Chanting old mantras and invoking nineteenth-century theorists.* » L'auteur marque un second écart par rapport à la sociologie seulement conçue comme discipline. Non seulement grand chercheur empirique – à la suite de son maître P. Lazarsfeld –, il n'a jamais séparé ses travaux quantitatifs à grande échelle de la théorisation, mais encore il n'a pas limité la sociologie au « monde de la discipline ». Si c'est au sein de celui-ci que s'opère la construction de la structure de la connaissance et s'élaborent les idées fondatrices, il existe aussi un monde de l'action, auquel s'applique directement une recherche destinée à éclairer les conditions et les conséquences de cette dernière : Coleman entend s'adresser, tout autant qu'à ses collègues, à ceux qui participent à l'action organisée et ont en charge les problèmes de l'action volontaire, réfléchie, sur la vie sociale et économique.

Enfin, partant du constat que, dans la littérature « continentale », et, plus largement, de langue française, en sciences sociales, Coleman demeure le presque invisible, une mise en lumière nous est parue fondée, étant convaincus de la portée de ses analyses, même si elles ne sont

pas sans limite, pour comprendre des facettes multiples de l'action individuelle et collective. Deux facteurs au moins ont pu constituer un frein à l'accueil et à la diffusion de l'œuvre de Coleman en France, dans le champ de la sociologie<sup>2</sup> et des sciences de l'action. D'une part, cette volonté d'aborder les problèmes qui transcendent les disciplines académiques, comme ce souci d'une science qui ne consiste pas seulement en une recherche pour « le plaisir esthétique de la découverte », mais en « une quête de connaissance pour la reconstruction de la société », fondamentale dans une perspective praxéologique. D'autre part, le cadre d'analyse retenu par Coleman, celui d'une « variante de l'individualisme méthodologique », fondée sur la théorie du choix rationnel, aussi féconde que contestée.

## 2. LES FOUNDATIONS OF SOCIAL THEORY COMME POINT D'ANCRAGE

Le titre de l'œuvre de Coleman, *Foundations of Social Theory*, indique le projet : explorer les fondements d'une « théorie sociale » (et pas seulement sociologique), permettant de rendre compte du fonctionnement du système social, en ayant à l'esprit ses traits caractéristiques, tout en expliquant son comportement général par d'autres comportements, situés, quant à eux, à des niveaux inférieurs dans des unités d'action tangibles (des relations d'échange, des systèmes d'autorité ou de confiance, des organisations ou des programmes d'action publique), toutes unités au sein desquelles l'analyse prend appui sur les éléments individuels.

En cinq parties, trente-quatre chapitres et un millier de pages, *Foundations* rassemble en une synthèse plusieurs décennies de travaux développés sur une ligne continue : proposer une analyse de l'organisation sociale reposant sur une théorie de l'action. La force de l'ouvrage découle de l'enchaînement des raisonnements, qui vont des actions élémentaires à la caractérisation « typologique » de ce que Coleman appelle ailleurs la « *constructed social organization* ».

L'analyse de l'action organisée, qui fait l'objet de la troisième partie (*corporate action*), est le point de passage permettant d'accéder à l'intelligence du monde présent. On peut ainsi distinguer trois principaux ensembles au sein de l'ouvrage : (1) les plans infra-systémiques,

2. Hormis une livraison spéciale de la *Revue française de sociologie* (2003/2) consacrée à « La théorie du choix rationnel », et dans laquelle la position analytique de Coleman est traitée de manière essentiellement critique.



avec (a) la théorie de l'agent, qui met en jeu acteurs et structures, et (b) l'action organisée, qui constitue à la fois la projection de la théorie générale, spécifiée dans le phénomène de la *corporate action*, et l'angle à partir duquel Coleman opère par la suite sa prise de vue de la société moderne ; (2) le plan systémique, avec l'analyse d'un système social, la société moderne envisagée en repartant de la *corporate action* ; enfin (3) une structuration mathématique destinée à rendre compte des différentes manières dont s'opère la transition des niveaux infra-systémiques au niveau systémique.

Position devenue peu fréquente en sciences sociales – et moins encore en sciences des organisations –, Coleman explicite de manière récurrente les arrière-plans philosophiques de sa théorie : ne s'agit-il pas, à l'écart de tout sociologisme, de se confronter à « la tension fondamentale entre l'homme et la société », telle qu'elle a été thématifiée par la philosophie politique et morale classique, de Hobbes, Locke ou Rousseau ? Et il reformule, en sociologue, les principes et critères de justice posés, au XX<sup>e</sup> siècle, tant par J. Rawls que par A. Sen. Coleman n'est pas pour autant un philosophe, mais, résolument, un sociologue analytique, ne niant pas les phénomènes structurels, mais les décomposant en actions pour mieux les expliquer.

Coleman entend construire une théorie capable de rendre compte de la relation entre le système social (qui n'est pas auto-produit, c'est là une différence majeure avec N. Luhmann) et les unités infra-systémiques génératrices de sa dynamique. Sa visée repose sur une conception intentionnelle-réfléchie (*purposive*) de l'action, elle-même envisagée à partir du prisme du choix rationnel des utilités disponibles. L'action humaine individuelle est le fait des personnes, naturelles ou « artificielles », c'est-à-dire – et comme l'avait montré F. Hayek –, volontairement construites : il s'agit là des organisations qui, tout à la fois, sont composées de personnes qu'elles agencent entre elles et rendent interdépendantes, et sont elles-mêmes des acteurs individuels artificiels. Ainsi, si l'action organisée est un compartiment de la *social theory*, elle n'en constitue pas une pièce isolée ; elle est au contraire envisagée avec les mêmes questions que celles adressées à toute action humaine infra-systémique.

Comme Durkheim, le sociologue de Chicago envisage la manière dont la science sociale est devenue une composante indispensable de la société moderne. Non pas une simple aide à la décision (il ne s'agit pas que la nouvelle science sociale soit réduite à une « *science in the service of the powerful* »), mais un système de compréhension de ses données et de ses effets. Cela est particulièrement vrai s'agissant du



monde de l'action organisée – comme l'ont puissamment montré, en France, les travaux de M. Crozier, pour qui l'étude sociologique des organisations repose sur une approche clinique. Telle fut la démarche de Coleman, qui, bien plus tard, rendit compte ainsi de sa décision de s'inscrire à Columbia, après avoir travaillé deux ans comme chimiste chez Kodak : « *I came to Columbia resolving to give the educational system one last chance.* » Et d'ajouter, revenant sur son expérience d'élève : « Mes enseignants s'étaient impliqués dans la transmission de leur information, mais [presque] aucun ne s'était intéressé à ce que je pourrais faire de l'information qu'ils m'avaient transmise<sup>3</sup>. »

De manière récurrente, l'auteur de ce constat se livre à la critique du mode d'organisation associé à l'essor du *corporate actor*. Il développe une pensée constructive-critique du management. Qu'on l'envisage comme ensemble de modes de résolution des problèmes d'équilibre interne, comme système de commandement, ou enfin comme pilotage des actions, la question du management traverse *Foundations*, qui est pourtant au plus loin d'un Traité. Mais Coleman entend que la recherche soit une aide à la construction d'institutions bénéfiques à la fois au plus grand nombre de personnes naturelles *et* aux acteurs organisés. *Foundations* n'offre pas de solutions, mais permet de les envisager à leur racine. En ce sens, il est un *vade-mecum* de rang supérieur de l'action organisée, le chef-d'œuvre final de l'ingénieur diplômé de Purdue University, devenu *graduate* de Columbia. On peut encore se fonder sur ses analyses pour reconsidérer le *design* d'organisations du XXI<sup>e</sup> siècle.

### 3. STRUCTURE DE NOTRE OUVRAGE

Prenant appui sur des concepts comme la confiance, la rationalité ou les normes, sur des ensembles institutionnels (par exemple, le système juridique) ou bien microsociaux (par exemple, des actions économiques), ou encore sur l'entreprise et ses finalités, les lectures critiques-constructives proposées ici révèlent l'appropriation de *Foundations* aux problématiques d'aujourd'hui. Les questions inaugurales demeurent, mais le phénomène organisationnel s'est transformé, mettant en question le concept même d'organisation, tandis que des problèmes publics nouveaux ont émergé. Les contributions réunies ici intègrent ces avancées contemporaines.

3. Extrait d'une brève autobiographie non publiée de James S. Coleman, citée par Sally Kilgore, qui fut son étudiante puis son assistante de recherche, dans "The Life and Times of James S. Coleman", *Education Next*, 16(2), Spring 2016, Cambridge.

L'ouvrage est structuré en deux parties. La première envisage les problèmes de la conduite de l'action organisée, autour de la mise en rapport constante de ses unités élémentaires. Les organisations sont en effet, à la fois des systèmes continus d'action, reposant sur des personnes, et des acteurs *corporate*, ayant leurs intérêts propres ; il s'agit d'intégrer cet ensemble (on rejoint là une ligne de travaux allant d'E. Mayo à R. Freeman, en passant par P. Lawrence et J. Lorsch). La seconde partie explore les fondements proprement dits de l'action organisée : l'intégration suppose l'articulation des comportements autour de principes d'ordre cognitif, moral ou relationnel. On est ainsi conduit à examiner de manière critique, et dans le prolongement du courant de l'individualisme méthodologique, la manière dont peut être mis en œuvre le modèle de Coleman, à la fois théoriquement et empiriquement.

### 3.1. Conduire l'action organisée au XXI<sup>e</sup> siècle

La mobilisation des personnes au sein d'un système relationnel interne et externe confronté à l'emprise accrue du phénomène normatif, constitue l'axe d'une problématique devenue prégnante dans le monde de l'action.

Le *chapitre 1 (Relations de confiance et systèmes de confiance)* montre que le système relationnel repose non seulement sur la ré-allocation des droits au sein des structures d'autorité, mais aussi sur la reconnaissance des relations de confiance, compartiment nécessaire des situations à risque (le risque que l'on prend dépend de la performance d'un autre acteur) ; elles peuvent être bilatérales, ou bien déployées, de manière étendue, en systèmes mutuels ou mettant en jeu des intermédiaires. Ce déplacement de l'autorité vers la confiance est redoublé par la question de la discordance des intérêts servis par l'action du *corporate actor* et de ceux qu'elle affecte. On pense aux intérêts des tierces parties, dont le contrôle sur le risque généré est faible. On touche là à la problématique de la responsabilité des acteurs organisés, qui est discutée ici, dans les *chapitres 2 et 3*, sous les angles respectifs de la référence au bien commun et d'une théorie de l'évolution. Le *chapitre 2 (Bien commun, personnes naturelles et organisations)*, étayant sa perspective sur une confrontation avec la théorie de la rationalité de R. Boudon, montre le *continuum* allant des interactions personnelles dans la vie sociale aux relations entre personnes naturelles au sein des ensembles organisés, et explore les voies d'une conciliation entre le bien du tout et celui des personnes – problème classique, qui a retrouvé une acuité au XXI<sup>e</sup> siècle, avec les problématiques environnementales que toute action organisée rencontre nécessairement. La question philosophique

du bien commun – que, *de facto*, Coleman a prise en charge dans ses grands travaux sur l'éducation – rencontre alors celle, contemporaine, des biens communs, ce qui amène à un dialogue avec les économistes. Le *chapitre 3 (Responsabilité de l'entreprise)* interroge la pertinence de l'approche de la responsabilité à partir d'un modèle contractualiste. Prenant appui sur la biologie et sur l'écologie, il souligne que la *corporation* moderne est – comme les personnes naturelles elles-mêmes – soumise à un processus évolutif, tout en envisageant de manière critique le problème du contrôle, par les personnes naturelles, des entités qu'elles ont elles-mêmes créées, posant alors la question des limites de la responsabilisation de ces dernières. Ces trois chapitres abordent implicitement la même question, pointée de manière explicite par Coleman, de la réintroduction de la personne « *as a whole* » dans les structures de positions dépersonnalisées.

Cette reconnaissance de la personne dans toutes ses dimensions, l'un des principaux enjeux de la continuation et de la cohésion des organisations contemporaines, est en tension avec la tendance à l'hyper-séparation des sphères domestique et organisationnelle, accompagnant l'absorption de la première par la seconde, fragilisant ainsi ses fonctions « naturelles » d'éducation des enfants (déléguées alors à d'autres organisations spécialisées). Tel est l'axe du *chapitre 4 (Sphère privée et sphère organisationnelle)*. Les modes de gestion du temps de travail – et notamment les horaires flexibles – constituent un analyseur de cette contradiction. Le chapitre pointe aussi les limites de l'approche colemanienne, dont le modèle individualiste-rationnel oblitérerait la question des inégalités sexuées. Au-delà de la gestion du travail, ce chapitre traite des conditions de l'autoreproduction de la société. En se déportant vers l'autre versant de cet ouvrage (sur lequel sont considérés les fondements de l'action organisée), il est à mettre en perspective avec la dernière contribution, qui, dans le *chapitre 12 (Une génération étudiante et les « libéralismes » de James S. Coleman)*, confronte deux enquêtes, menées sur les attitudes et les orientations sociales et économiques d'une « génération » étudiante, à la théorie sociale de Coleman. On voit que l'importance maintenue de la structure primordiale-familiale, l'implication dans la formation du capital humain, et des enjeux de politique sociale, cohabitent paradoxalement avec différents volets d'un « libéralisme » à plusieurs faces, qui est aussi celui de Coleman, sociologue de l'action éducative organisée. Ces deux *chapitres 4 et 12* éclairent ainsi les conditions actuelles de la formation des générations venantes et de leur projection présente dans la vie sociale et son futur perçu.

Loin que s'impose une tendance au reflux de la norme, l'inflation contemporaine des règles accentue le principe de normativité qui caractérise la vie sociale et économique. Plus spécialement, c'est de l'observance de normes communes facilitant la coopération, que dépend la possibilité même de conduire une organisation. Le problème de l'offre et de la demande de normes, soit au niveau des interactions élémentaires, soit à un niveau requérant des accords de type constitutionnel, oriente, sous les angles respectifs des sciences de gestion et de la science économique, les *chapitres 5 et 6*. Le *chapitre 5 (Normes effectives)* rejoint, à partir de l'entrée théorique de l'effectivité des normes, le problème de l'arbitraire des divisions sexuées, abordé au *chapitre 4*. Coleman analyse en profondeur le phénomène de l'émergence des normes effectives en tant qu'elles sont « demandées » dans les actions et interactions, et pose la question de l'effectivité elle-même : il réinterroge, à partir de la théorie du choix rationnel, le couple classique sanction/internalisation. Le chapitre souligne néanmoins, de manière critique, les limites de la rationalité calculatoire, qui ne permettrait pas de penser toute la dynamique des relations entre les personnes et les normes qu'elles font émerger et rendent effectives. Le *chapitre 6 (Des normes chez Coleman à l'économie des institutions)*, ancré dans la nouvelle économie institutionnaliste, envisage la réception somme toute modeste, par celle-ci, de l'œuvre de Coleman, et prolonge le chapitre précédent sur la demande et l'offre de normes, en les associant de manière précise à la question des droits. La confrontation des *Foundations* à l'économie des organisations et des institutions est spécifiée autour des dispositifs de coordination et de leur *fondement*. Ils ne peuvent pas être appréhendés uniquement à partir des externalités, mais doivent aussi l'être à partir des coûts de transaction. Est enfin envisagée, de manière là encore critique, la difficulté de Coleman à situer les acteurs au sein de réseaux. Un large champ demeure ouvert, pour la mise en dialogue de l'œuvre de Coleman avec les développements les plus récents de la science économique en matière d'institutions et de normes, d'innovation et de coordination.

### 3.2. Fondements de l'action organisée au XXI<sup>e</sup> siècle

L'analyse explicative des relations « transitionnelles » entre les différents plans de l'action sociale (ou spécifiée comme « organisée ») suppose une réflexion sur les raisons des actions, et donc sur la rationalité des acteurs et leurs valeurs (en suivant ici R. Boudon ou N. Heinich). La seconde partie de cet ouvrage évolue entre la théorie sociale et les problèmes sociaux récurrents, évolutifs ou irruptifs (telle

la nouvelle question du climat), et entre le point de vue analytique et l'analyse empirique.

Les fondements de la théorie colemanienne du *corporate actor* comme système d'action sont ceux-là même de sa théorie générale : au sein d'un cadre spécial, les ressources et les intérêts, le principal et l'agent, l'*acting self* et l'*object self*, se combinent dans une action finalisée (*purposive*). C'est la réduction de celle-ci à la *rational choice theory* qui est, depuis la période de publication des *Foundations*, en discussion, au-delà des critiques du modèle de la rationalité, instrumentale par E. Mayo, absolue par H. Simon, et monovalente par R. Boudon. Cette discussion dépasse même les limites de la raison logique pour se focaliser sur une socio-économie morale (A. Etzioni) ou sur une économie des émotions (J. Elster), voire sur les *corporate emotions* (E. Flam). C'est une tout autre approche qui est mobilisée dans le chapitre 7 (*Rationalité, intérêts et normes dans la théorie du choix rationnel de James S. Coleman*) : il ne s'agit ni de pointer une rationalité élargie à l'axiologie, ni de s'évader vers la psychologie, mais de mettre à jour des structures de préférences associées à des normes valorisées subjectivement, notamment les normes de justice enracinées dans la matrice des aspirations des personnes. Remontant vers l'amont de la rationalité, selon une démarche combinant la nouvelle psychologie behaviouriste et la référence à la justice, ce chapitre ouvre aux deux suivants (*chapitres 8 et 9*), l'un essayant d'intégrer deux modèles de la rationalité, en montrant qu'ils ne sauraient être réduits à leur dimension instrumentale, l'autre au contraire mettant en cause le modèle même de l'*homo rationalis*.

Le chapitre 8 (*Mettre en rapport Herbert Simon et James S. Coleman*) met en rapport ces deux monuments de la pensée appliquée à l'action organisée, séparés par plus de quatre décennies, *Administrative Behavior* (1947) – il est vrai entièrement révisé et actualisé par l'auteur en 1997 –, et *Foundations* (1990). En faisant apparaître les points de contact entre l'économiste et le sociologue, ainsi que les congruences entre la structuration des problèmes (Simon) et l'action intentionnelle (Coleman), on repère les fondements d'une conception originale du management imprégnée du *common law*, en même temps qu'on se donne les moyens d'une analyse empirique de la *corporate action*. Ancré sur une perspective anthropologique, le chapitre 9 (*Une critique anthropologique de l'œuvre de James S. Coleman*) ouvre à une réflexion critique sur la rationalité colemanienne, située en miroir du néorationalisme économique standard (G. Becker) et empreinte du contexte culturel américain. Cela se traduit, en premier lieu, par la

double absence du temps historique et de la culture comme univers donnant sens à l'action, et, d'autre part, par le surclassement méthodologique, dans les composantes élémentaires de l'action, de l'individualisme volontariste, et l'autonomisation des relations micro-micro. Ces trois chapitres traitent des fondements théoriques de l'action organisée, les deux premiers (ch. 7 et 8) défendant de manière renouvelée et singulière le caractère fondamental de la rationalité, le troisième (ch. 9) adoptant une perspective décentrée mettant l'accent sur d'autres ressorts de l'action.

Après la prévalence du thème du « changement social » au long des deux décennies soixante du siècle dernier, c'est la notion de « transition » qui semble aujourd'hui être devenue le vecteur de saisie des évolutions – davantage, des remplacements – marquant la direction de l'économie. On renoue ici avec les questions inaugurales de *Foundations*, relatives à la possibilité de choix de celle-ci : « *Can we modify the direction?* ». C'est là une question pratique, à laquelle Coleman répond autour de l'idée d'une « reconstruction rationnelle de la société ». C'est aussi une question théorique : les innovations pratiques sont localisées ; peuvent-elles donner lieu à des effets systémiques, et, en ce cas, comment expliquer le passage d'un mode d'organisation à un autre ? Nous sommes là au cœur de la double problématique de la transition, visée d'action à organiser, et ensemble de processus à analyser. Cette double question est traitée successivement aux *chapitres 10 et 11*.

Le *chapitre 10 (L'émergence des fermes agroécologiques à énergies renouvelables et la transition micro-macro)* se fonde sur l'analyse d'un processus volontaire d'infléchissement de la « direction » dont Coleman se demande si elle peut être modifiée, au croisement de deux enjeux contemporains, les productions agricole et énergétique. Il examine la création d'exploitations qui, sans renoncer à leur caractère de ferme, s'orientent aussi vers la production de méthane ou d'électricité d'origine solaire, et se demande quelles sont les conditions locales de l'émergence et d'extension de ces actions. Ces questions se situent au cœur des problématiques d'une « autre économie », qui s'installe non pas en dehors, mais au sein même du système économique dominant et en tension dynamique avec lui. C'est là le problème de la transition comme pratique – qui constitue l'une des visées de l'auteur de FST – et du « passage à l'échelle ». On rejoint, sur un autre plan, la question de l'explication de la dynamique systémique (quelle que soit son échelle) et de sa relation avec des phénomènes subsystémiques. Le *chapitre 11 (Dépasser les dichotomies de la transition)* pointe les limites des



dichotomies micro-macro et individuel-collectif pour rendre compte de la transition d'un type d'organisation sociale à un autre (*l'explicandum*), dans la solution du « *major problem* » de Coleman. On met aussi en doute l'image des « niveaux », le système n'étant pas équivalent à un niveau supérieur. Dès lors, l'enjeu (la recherche de *l'explicans*) n'est pas constitué par le couple micro-macro, mais se situe dans le « *shift* » ou la *transition* entre, d'une part, le plan des actions et interactions et, d'autre part, le plan systémique – un mouvement qui peut être horizontal ou vertical, et dont des actions indépendantes sont le moteur. Le phénomène et le concept de la norme en sont des analyseurs typiques. La mise en rapport de ces deux dimensions, génératrice et explicative, rejoint pleinement le projet de Coleman de mettre en rapport le monde de la discipline avec le monde de l'action, comme son ambition reconstructrice, non seulement du capital social, mais aussi du capital d'innovation dans l'action.

Enfin, le *chapitre 12 (Une génération étudiante et les « libéralismes » de James S. Coleman)* déjà évoqué aux côtés du *chapitre 4*, aborde, en partant des orientations des participants eux-mêmes, certains des fondements de l'éducation, qui est une action organisée, et notamment la combinaison de l'investissement personnel et d'un principe de justice. On touche là à une axiologie, mise en rapport avec des enjeux de politique sociale. En explorant les combinaisons paradoxales d'orientations normatives au sein d'une génération étudiante, on éclaire aussi les positions controversées de Coleman sur la politique éducative, qui constituent différents versants de son « libéralisme ».

#### 4. UN CADRE D'ANALYSE POUR AUJOURD'HUI

En 1990, Coleman développe une contestation sociologique des effets de l'emprise des *corporate actors* modernes sur la vie sociale : le déplacement de la proximité physique par la communication électronique organisée par de puissantes *corporations* ; l'exploitation de la *weakness of will* du consommateur – et spécialement de l'adolescent – transformé par celles-ci en *money pump* ; et, surtout, au niveau des interactions entre personnes naturelles, la dislocation de la famille et le délitement du capital social, qui assuraient un contrôle dorénavant assumé par la surveillance administrée.

En 2020 et après, on peut encore se fonder sur ses analyses, déjà explicites, pour reconsidérer le *design* des organisations *contemporaines*, reposant sur la réallocation des droits au sein des systèmes



d'autorité, sur la reconnaissance des systèmes de confiance, et, plus largement, sur la réintroduction de la personne en tant qu'entité complète et complexe dans les structures de positions. Les instruments analytiques qu'il combine (la recherche des interfaces, la viabilité, les droits de propriété...) forment la trame d'une conduite repensée de l'action organisée.

On a pu parler avec une certaine ironie de l'« ingénieur Coleman ». Ingénieur et sociologue, comme d'autres ont été à la frontière entre le manager et le sociologue (C. Morel, P. Morin, R. Sainsaulieu...). Mais Coleman est un reconstruteur, qui a cherché le bien commun des membres de la société, les plus défavorisés mais aussi les autres.

Cette perspective constructive (non pas « constructiviste ») est aussi celle des contributeurs réunis ici. Avancer critiquement sans emprunter le chemin d'une « théorie critique » n'implique pas la recherche de l'optimalité, mais suppose – et nous répondons là à la troisième des questions posées au début (*How do we choose a direction?*) – « de fournir un fondement à la reconstruction volontaire de la société ». Comment les personnes peuvent-elles re-contrôler les organisations ? Comment les institutions peuvent-elles contribuer à la reconstitution d'un capital social ? Ce sont encore nos questions. Pour y répondre, on peut se reporter à présent aux toutes dernières lignes de la quatrième partie de l'ouvrage de Coleman : « *The new social science must consist of both applied research and theory. The theory [...] must cross the traditional bounds of the disciplines.* » C'est à cette condition que cette science devient, et c'est là aussi notre projet, « la nouvelle science sociale, appropriée à la nouvelle structure sociale ».